## LA RADIODIFFUSION

## LE RENVOI DE LA LOI À UN COMITÉ

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Puis-je poser une question au secrétaire d'État? Du fait de la rapidité des progrès technologiques dans le domaine des communications, le ministre admettrait-il que la loi sur la radiodiffusion soit examinée par un comité approprié, autorisé à proposer des changements? Voudra-t-il dire à la Chambre en temps voulu, à l'appel des motions, s'il trouve cette suggestion intéressante?

## [Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, la suggestion de l'honorable député est intéressante, en particulier parce qu'elle se fonde sur des changements technologiques, mais il faudrait l'étudier de plus près avant d'y répondre.

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, je désire débattre la question à 10 heures.

#### LA CONSTITUTION CANADIENNE

QUÉBEC—POUVOIRS D'AMENDER L'ARTICLE 128 DE L'ACTE DE L'AMÉRIQUE DU NORD BRITANNIQUE

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Comme il est sans doute au courant du fait qu'un groupe de députés séparatistes de la province de Québec refusent de prêter le serment d'allégeance à la reine et, partant, ne sont pas autorisés à siéger à l'Assemblée nationale et compte tenu des dispositions de l'article 128 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le très honorable premier ministre est-il en mesure de dire à la Chambre si la province de Québec peut amender cet article sans consulter au préalable le gouvernement fédéral?

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député reconnaîtra, j'en suis sûr, qu'il demande au très honorable premier ministre d'exprimer une opinion juridique. En ce sens, la question n'est évidemment pas recevable.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire ou plutôt une question modifiée.

L'article 128 de la constitution peut-il être amendé seulement par la province?

M. l'Orateur: La deuxième question, je le crains, ressemble trop à la première pour être recevable.

# AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA PERMISSION AUX ÉTATS-UNIS D'ENTRE-POSER DES ARMES NUCLÉAIRES À ARGENTIA (T.-N.)

[Traduction]

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question que j'aimerais adresser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement des États-Unis a-t-il sollicité l'autorisation d'entreposer des armes nucléaires à Argentia et dans ce cas lui a-t-elle été accordée?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas la première fois que je dois répondre à des questions de ce genre en disant que je ne puis faire aucun commentaire affirmatif ni négatif quant au dépôt d'armes nucléaires au Canada.

M. Carter: Une question supplémentaire. Je comprends que le ministre doive garder le silence à ce sujet mais il pourrait peut-être me dire à demi-mot où en est la situation. Si une explosion se produisait dans la région, la première réaction des gens serait-elle de recommander leur âme à Dieu ou de s'enfuir en courant?

[Plus tard]

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, ma question est complémentaire de celle qu'a posée le député de Saint-Jean-Ouest. Le ministre voudrait-il assurer la Chambre qu'il fera une enquête au sujet des rumeurs dont a parlé le député de Saint-Jean-Ouest et qu'il fera à la Chambre, avant la fin de la session et à l'appel des motions, un rapport détaillé indiquant la source de ces rumeurs? Nous dira-t-il en outre s'il existe ou non une explication motivée nous disant pour quelle raison le Canada ne peut informer ses 22 millions d'habitants de l'installation d'armes nucléaires sur le sol canadien?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je pense que le motif qui nous oblige à ne pas discuter de ces questions est assez évident; c'est une raison de sécurité.

L'ESCOMPTE SUR LE SUCRE DES ANTILLES

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et a trait à une question que j'ai posée au premier ministre comme en fait foi la page 7894 du hansard du 9 juin. Cette question avait trait à